

SAMEDI 29 NOVEMBRE 2014

ENTREPRISE

Des « tests encourageants » pour le catamaran électro-solaire d'Aerofleet

Le catamaran construit par l'entreprise givetoise devrait être mis à l'eau définitivement au printemps. En attendant, des premiers tests ont eu lieu et le bilan est positif.

LES FAITS

► En septembre 2012, l'entreprise givetoise Aerofleet s'est lancée dans la construction d'un catamaran entièrement autonome en termes d'énergie pour Raphaël Deslarzes, un client suisse.

► La mise à l'eau est prévue au printemps, mais les premiers tests viennent d'être réalisés sur la Meuse et les résultats sont concluants.



Le bateau a été mis à l'eau sur la Meuse, à Givet, pour une phase de tests qui s'est révélée concluante.

Les tests sont très concluants, très encourageants. Les résultats de la première mise à l'eau du catamaran électro-solaire sont bons, et le patron d'Aerofleet, Raphaël Van Vlodorp est largement satisfait. Des tests qui ont été réalisés après la vérification du matériel – l'électronique, la batterie, le moteur... –, par l'ensemble des spécialistes qui l'ont fourni. « C'était une étape importante, avec de nombreuses choses à prendre en compte, comme la ligne de flottaison qui finalement s'est avérée impeccable », se réjouit-il. Les moteurs aussi ont été essayés et ont bien ré-

« On est prêt, les clients peuvent venir »

« On a des contacts, mais pas encore de commande ferme. » Logique, estime le patron d'Aerofleet, puisque le bateau « n'est pas encore sorti. Il faut attendre de le voir parce qu'il ne faut pas rêver, on est dans des sommes importantes ». Mais Raphaël Van Vlodorp l'assure : « On est prêt, on a tout. Les clients peuvent venir. » Et la force de son catamaran électro-solaire, d'après lui, c'est qu'il est « dans un créneau qui devrait être porteur. Il nous positionne sur le marché dans les technologies nouvelles et

le respect de l'environnement. Mais comme dans tout, il faut lui donner du temps ». Pour autant il en est convaincu : c'est une innovation importante. « J'essaye toujours de me distinguer pour survivre, d'anticiper le marché. C'est le seul moyen pour que ça fonctionne ici. » Et pour le professionnel, ça ne fait aucun doute : le catamaran électro-solaire a de l'avenir. « Je suis sûr que ça va se développer. Et nous, nous aurons apporté notre petite pierre à cet édifice. »

pondu, tout comme les batteries.

« Ce qui a été extraordinaire, c'est le moment où on n'utilisait plus les batteries, seulement l'énergie des panneaux solaires », sourit M. Van Vlodorp, heureux de voir ces « années de travail » se conclure de manière positive, avant de détailler : « Alors que le temps n'était pas des plus ensoleillé, le bateau se déplaçait à trois nœuds, sachant qu'il fait huit tonnes. » Huit tonnes qui avançaient sur la Meuse sans bruit et sans énergie fossile. « Ce qu'on laissait, c'est simplement le sillage de notre passage. »

Mise à l'eau en avril

La prochaine grande échéance pour le catamaran électro-solaire, ce sera la mise à l'eau définitive, programmée au printemps. « On aurait pu le faire dès à présent, parce que le bateau est prêt. Mais partir à l'entrée de l'hiver ça n'avait pas de sens. » Alors Raphaël Deslarzes, le client suisse pour lequel il a été construit, passera les derniers mois à peaufiner l'intérieur. « Il range ses casseroles, prépare son couchage, va bricoler dedans. » Avant de prendre le large direction l'Angleterre pour s'assurer de la bonne tenue du bateau puis d'entamer un tour du monde.

MÉLANIE DEMAREST

FUMAY

Spaghettis, Beaujolais et accordéon au menu

Joyeuses retrouvailles pour les aînés de la cité de l'Ardoise qui ont été conviés par le maire Mario Iglesias et ses adjoints pour un repas spaghetti bolognaise à l'occasion de la sortie du Beaujolais nouveau. Encadrés par la gérante du foyer Claudie Lebrun, de nombreux bénévoles se sont mobilisés pour chouchouter leurs aînés, dont notamment Joseph Saveri qui était aux fourneaux.

Alors que Véronique a animé l'après-midi avec son accordéon, le personnel communal Guylaine Devogelaère et Hatice Tastan, ainsi que l'élue Danièle Hatin, Monique Fevry, Madeleine Debieuvre et Annie Bernard ont servi la grande tablée qui a été enchantée par l'animation.



Les aînés se sont retrouvés pour fêter l'arrivée du Beaujolais nouveau.

Le prochain rendez-vous est programmé le vendredi 5 décembre à l'occasion de la Saint-Nicolas. Puis ce sera au tour des

colis de Noël d'être distribués par la municipalité à toutes les personnes de la commune âgées de 70 ans et plus.

EN BREF

URGENCES

Pharmacie de garde : de 14 heures à 18 heures, pharmacie Vandeveld, 17 place Méhul à Givet. À partir de 18 heures, pharmacie Barras Comandini, 11 place Aristide-Briand à Fumay. Sous réserve de modification. Renseignements au 32 37.

Urgences médicales : 15.

Gendarmerie : 17.

Sapeurs-pompiers : 18.

PRATIQUE

Office de tourisme : place du château à Vireux-Wallerand, ouvert de 13 heures à 17 heures.

Déchetteries : à Givet, Haybes, Vireux-Molhain, de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures.

LOISIRS

Piscine : Rivéa (route de Beauraing à Givet), bassins ouverts de 10 heures à 19 heures ; espace bien-être, fitness, de 10 heures à 20 heures.

Piscine de Fumay : rue Albert-Thomas, de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Piscine de Vireux-Wallerand : rue du Risdoux, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Bibliothèque municipale : rue Méhul à Givet, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Bibliothèque de Haybes : à la maison des loisirs, de 9 heures à 12 heures.

Centre européen des métiers d'art : quai des Fours à Givet, de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 18 heures.

CINÉMA

Le Manège : esplanade Jacques-Sourdille à Givet ; 03 24 40 14 40.

Astérix : le Domaine des Dieux : séances à 15 heures (2D), 18 heures (3D) et 20 h 30 (3D).

Grizzly : séance à 15 heures.

Respire : séance à 18 heures.

Interstellar : séance à 20 h 30.

OFFICES RELIGIEUX

Samedi : messe à 18 h 30 à Vireux-Wallerand.

Dimanche : messe à 10 h 30 à Givet Notre-Dame.